

**Compte rendu du Conseil Municipal du 21 Novembre 2019**  
**Commune de SERVIES-EN-VAL**

L'an Deux Mil dix-neuf et le vingt et un du mois de Novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Lydie CAVAYÉ, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Martine ESCANUELA, Marlène FABRE, Jean GAVIGNAUD, Sabrina KRENKE, Jean de LARQUIER, Sébastien ORMIERES.

Absent excusé : Mme et Mrs Andréa BENET (pouvoir à Sabrina KRENKE), Antoine CAMPILLO, Catherine DROUILLEAUX, Jordan MIRON.

Secrétaire de séance : Mme Marlène FABRE.

Nombre de conseillers : 11    En exercice : 11    Présents : 7    Votants : 8

Date convocation : 14 novembre 2019

**Madame le Maire ouvre la séance à 19 heures**

Le compte rendu de la séance du 30/09/2019 est approuvé à l'unanimité.

**1. Renouvellement contrat location café-restaurant :**

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le contrat de mise à disposition du café-restaurant signé avec M. et Mme MERCADAL Jean-Louis le 6 Novembre 2017 avec une ouverture du commerce au 15 Novembre 2017. Ce contrat de 2 ans arrive à échéance.

Elle donne lecture du courrier de M. et Mme MERCADAL Jean-Louis, représentant la SAS MERCADEAUX, qui souhaitent renouveler ce contrat pour deux ans de plus.

Il est proposé de faire un avenant au contrat de mise à disposition signé le 6/11/2017 avec effet au 15/11/2017 afin de le renouveler pour 2 ans avec les mêmes dispositions. Accepté à l'unanimité.

**2. FPIC 2018 :**

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une partie du FPIC 2018 avait été attribuée à l'isolation acoustique des 2 classes de l'école pour un montant 2 914,13 €.

Madame le Maire propose d'attribuer la deuxième partie du FPIC 2018, soit 3 413,87 €, à la fourniture et pose de la pergola du café-restaurant communal effectuée en 2018 pour un montant HT de 4 565 €. Elle demande aux membres du conseil de bien vouloir se prononcer sur cette proposition.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**3. Projet Déchèterie/Photovoltaïque :**

Mme le Maire informe les membres présents que la réunion qui devait avoir lieu à 16h en présence du COVALDEM et du SYADEN a été annulée au dernier moment pas la COVALDEM. Il n'y a donc pas d'information complémentaire concernant le projet de nouvelle déchèterie du Covaldem. Il est demandé qu'une réunion soit prévue avec le Conseil Municipal et M. Pellegatta du Covaldem afin d'avoir plus d'explications sur ce projet.

#### **4. Maîtrise d'œuvre travaux inondations 2018 :**

Madame le Maire rappelle les intempéries exceptionnelles qui ont eu lieu dans la nuit du 14 au 15 Octobre 2018. L'Agence Technique Départementale est venue sur place afin de repérer les secteurs endommagés et a établi un document avec plans de situation, photos ainsi qu'une estimation prévisionnelle des travaux à effectuer, qui s'élève à 144 936,00 € HT soit 173 923,20 € TTC. L'Etat, la Région et le Département nous ont subventionné à hauteur de 95% sur un montant de travaux éligible de 116 936 € HT.

Il sera possible pour effectuer ces travaux de bénéficier des accords-cadres proposés par la centrale d'achat de l'Agence Technique du Département.

Des devis ont été demandés à 3 bureaux d'études pour une mission complète de Maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi des travaux. Elle présente les 3 propositions chiffrées :

- LS Ingénierie 7 780,00 € HT a fourni une proposition technique et financière assez détaillée et s'est rendu sur place pour constater les travaux qui devront être faits.
- CETUR 5 500,00 € HT a fourni juste une proposition financière et ne s'est pas rendu sur place pour évaluer les travaux à faire.
- GAXIEU 6 490,00€ HT a également fourni une note technique bien détaillée avec photos et s'est rendu sur place pour évaluer les travaux qui devront être faits.

Madame le Maire propose aux membres présents de délibérer afin d'approuver ce projet et de choisir un bureau d'étude pour cette mission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve ce projet de travaux de réhabilitation de voirie. Décide de choisir le bureau d'étude GAXIEU au vu de sa note technique.

#### **5. Devis radar pédagogique :**

Des devis pour un radar pédagogique sont présentés :

- |                         |                                   |           |
|-------------------------|-----------------------------------|-----------|
| - Entreprise DMC Direct | Radar pédagogique SPEED+          | 1 450€ ht |
|                         | Radar pédagogique ECO             | 839€ ht   |
| - Entreprise ELAN CITÉ  | Radar pédagogique Evolis Solution | 1 786€ ht |

Il est décidé de commander le radar ECO pour un montant de 839 € HT.

#### **6. Questions diverses :**

- L'éclairage public sera programmé pour s'éteindre du lundi au jeudi à minuit, le vendredi et samedi à 2h et le dimanche à 1h pour la saison hivernale.
- Les vœux du conseil municipal auront lieu le vendredi 10 janvier 2020 à 18h30.

**La séance est levée à 20 h 30.**